

Pierre-Alain Savary marche, joue et écrit pour les orphelins

COMBAT

Ayant vécu le destin des orphelins maltraités dans des institutions suisses, ce médecin généraliste œuvre pour aider ses pairs à obtenir réparation auprès de la Confédération.

MADELEINE SCHÜRCH

Les petits chevaux norvégiens qui broutent l'herbe devant ses fenêtres lèvent la tête. Dans le salon de son chalet qui domine le lac, à Essertines-sur-Rolle, Pierre-Alain Savary, baryton semi-professionnel, chante une fois encore cet air de *Don Giovanni* qu'il aime tant et qu'il a enregistré il y a deux ans pour soutenir les orphelins suisses.

Médecin généraliste, profession qu'il exerce à Arzier, cet homme de 51 ans, à la prestance de chanteur d'opéra, au regard de séducteur, garde pourtant au fond des yeux une souffrance qui remonte à l'enfance. Placé à l'âge de 4 ans dans un orphelinat religieux du canton de Fribourg, il a vécu l'absence d'affection, la discipline de fer et les brimades que ces institutions d'antan réservaient aux enfants abandonnés ou issus d'un milieu difficile.

Comme des milliers d'orphelins placés entre les années trente et septante, il a souffert de la faim, du froid, des violences physiques et psychologiques assénées à coups de fouet ou d'eau froide. Il en garde même des cicatrices dans la chair, puisque sa main fut quasi dégingantée par un surveillant

qui l'avait projeté contre la porte d'un ascenseur dont il n'osait pas sortir.

De la trique à la musique

Placé dès l'âge de 11 ans chez des paysans qui l'exploitent comme main-d'œuvre, Pierre-Alain Savary menace de se suicider pour échapper à cet enfer. C'est à l'Ecole Pestalozzi d'Echiens qu'il trouvera enfin l'écoute et l'encouragement d'une institutrice. C'est grâce à elle qu'il rattrapera son retard scolaire, découvrira le piano et expérimentera un temps la chaleur d'un foyer. Finalement, il fera des études de médecine et se formera au chant lyrique aux conservatoires de Fribourg, de Lausanne et de Genève.

Une fondation en attente

Aujourd'hui, l'homme aux multiples facettes navigue entre ses activités de thérapeute, de chanteur lyrique et d'écrivain. C'est pour exorciser son passé d'enfant martyrisé qu'il a publié des autobiographies, *Le chant de l'orphelin* puis *Hymne à l'amour d'un misogyne passionné*. «Moi, j'ai encore eu de la chance, même si je n'ai pas réussi à fonder une famille et que je souffre encore d'isolement. Mais beaucoup de ceux qui ont vécu cette vie d'orphelin restent traumatisés et n'ont jamais réussi prendre leur place dans la société», explique le thérapeute, qui est parti à la recherche de la paix intérieure en parcourant ce printemps le chemin de Compostelle.

C'est ainsi qu'il a décidé de poursuivre l'œuvre de Louïsette Buchard, cette Lausannoise qui s'est battue jusqu'à la fin de sa vie

pour que l'on reconnaisse le tort fait aux orphelins de Suisse (*lire ci-dessous*). Il a préparé, il y a trois ans déjà, les statuts d'une Fondation suisse pour l'orphelin maltraité (FSO), qu'il espère constituer dès qu'il aura réuni suffisamment de fonds pour lancer des projets. «Elle vise à apporter un soutien matériel et psychologique aux survivants de ces institutions et à obtenir la reconnaissance par la Confédération de la maltraitance dont ils ont été victimes. A ce titre, nous aimerions qu'elle leur fasse des excuses publiques et leur accorde, comme elle l'a fait pour les enfants Jenisch enlevés à leur famille, un dédommagement», explique son fondateur. Ce dernier ne se décourage pas, même s'il se sent un peu seul, aujourd'hui, pour continuer la lutte.

Il vient d'enregistrer un nouveau CD, où il vulgarise pour le grand public des extraits d'opéras. ■

www.pa-savary.ch



AU PIANO C'est par le chant et l'écriture que le médecin musicien Pierre-Alain Savary offre son soutien aux orphelins qui ont été, comme lui, maltraités dans leur enfance. Aujourd'hui, il se bat pour lancer une fondation d'aide aux orphelins. ESSERTINES-SUR-ROLLE, LE 10 SEPTEMBRE 2007

La cause des «blessés de la vie» en manque de soutien

L'image de Louïsette Buchard, qui grimpait par protestation sur des grues ou faisait la grève de la faim en pleine rue, est restée dans la mémoire des Lausannois. Cette orpheline, ballottée entre institution, asile et même prison, dénonçait depuis 1972 le sort des enfants placés. Son livre, *Le tour de Suisse en cage*, avait ému jusqu'aux représentants des Chambres fédérales, mais rien de concret n'était sorti d'une motion déposée en 1999 par

Jean-Charles Simon. Celle-ci demandait que la Confédération enquête sur les conditions de vie infligées à ces enfants jusqu'aux années septante. Estimant que les lois qui permettaient autrefois d'interner les enfants n'avaient plus cours depuis l'introduction, en 1947, de la rente vieillesse, veuves et orphelins, l'affaire avait été classée en 2003.

Si l'Office fédéral de l'éducation avait accordé un finance-

ment pour lancer un travail de mémoire sur ce sujet, seul le canton de Vaud a vraiment empoigné le problème en soutenant une étude effectuée par l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne. L'étude en question, contenant dix témoignages d'orphelins ayant vécu un parcours douloureux, paraissait en 2005, deux ans après le décès de Louïsette Buchard, à qui l'ouvrage était dédié. Celle-ci avait bien lancé, à

la fin de sa vie, une Association des orphelins victimes en Suisse (AOVS), avec quelques-uns de ces «blessés de la vie» qui avaient eu le courage de témoigner. Mais depuis la disparition de l'égérie des orphelins, le battage médiatique et l'intérêt pour la cause ont diminué. Pas de quoi décourager Pierre-Alain Savary, qui espère toujours fédérer d'autres associations, alémaniques notamment, autour de son projet de fondation. M. S.

Galerie et agence s'associent pour la photo

MORGES

La galerie de photo Agnès Martel s'associe avec une agence, Agitatto, pour promouvoir la photo à des tarifs variés. Une initiative bienvenue dans une ville où la vie des galeristes est bien compliquée.

«Nous espérons pouvoir donner au public la possibilité de mettre un pied dans le monde de la photo contemporaine, explique Pascal Petit, de l'agence Agitatto.

Le but est d'offrir des photos à des prix plus abordables, tout en permettant au public d'avoir accès également aux travaux plus chers.»

Dynamisme certain et connaissance de l'image sont les deux atouts de ce designer et historien de l'art qui a créé son agence d'art contemporain. Sa petite entreprise, basée à Genève, travaille dorénavant avec la galerie Agnès Martel, qui a ouvert ses portes il y a quelques mois à Morges.

Aujourd'hui, la galerie veut se déclinier en plusieurs espaces: l'un consacré à une exposition

traditionnelle, avec les photos de la New-Yorkaise Marilia Destot, qui a commencé hier, et une autre partie qui propose des photos produites en plus grand tirage. Agnès Martel a souhaité s'associer avec Agitatto car l'agence genevoise possède un réseau «d'une centaine de photographes dans le monde» et utilise internet pour promouvoir ses artistes, et pas uniquement pas le biais de la vente, puisque Agitatto propose aussi de la location d'œuvres d'art contemporain. «Le but est de proposer des œuvres également à des entrepri-

ses», continue Pascal Petit. Mais la situation des galeries reste complexe dans la région morgesienne: les difficultés rencontrées durant des années par la Galerie Rouge, contrainte de fermer ses portes l'année passée, ou la Galerie N'daje, qui a cédé ses locaux à une entreprise de livraisons de pizzas, en sont les derniers soubresauts.

www.agitatto.com



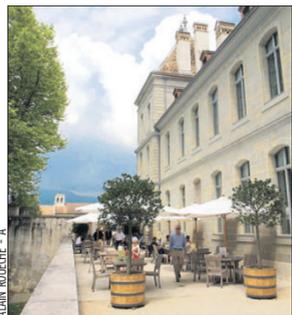
Pascal Petit (au centre), de l'agence Agitatto, s'est associé avec la galeriste Agnès Martel (à g.), tandis que la photographe Marilia Destot expose ses œuvres.

Le Musée national de Prangins met au concours la reprise de son restaurant

COMMERCE

La Confédération cherche un nouveau tenancier pour le restaurant du musée.

La nouvelle direction du Musée national veut-elle faire table nette au restaurant du Château de Prangins? L'Office fédéral des constructions vient en effet de mettre au concours la remise du restaurant situé dans l'aile du vénérable édifice du XVIIIe siècle. «Pas du tout, affirme la directrice du musée, Nicole Minder. La Confédération met au concours tous les quatre ou cinq ans les différents mandats extérieurs liés à notre institution, comme l'entretien du jardin, la sécurité ou le nettoyage.» Reste que l'annonce cherchant



La belle terrasse du restaurant du Château de Prangins.

un tenancier se réfère à un «Café du château», avec boissons et petite restauration, et non plus au restaurant Le Maraîcher, qui tendait, avec son gérant Walter Chete-

lat, à une cuisine plus gastronomique. Celui-ci étant arrivé en fin de bail, après cinq ans d'exploitation, il se tâte encore sur une éventuelle reprise de cet établissement de soixante places. «Ce lieu, dont l'ouverture est limitée entre 11 h et 17 h, est complexe à gérer, en raison des collaborations avec les manifestations, comme les vernissages, liées au musée. Il y a des hauts et des bas, de fortes fluctuations de clientèle selon les événements et les saisons», explique Walter Chetelat.

«Cette remise sera pour nous l'occasion de voir comment mieux intégrer le café dans la dynamique de nos projets, comme un parcours didactique dans le parc, ou la cuisine de notre potager à l'ancienne», conclut la directrice. M. S.

PUBLICITÉ

SERVICE des AUTOS

P. F. Perret resp., CP1215, 1001 Lausanne

UPSA | AGVS

Union professionnelle suisse de l'automobile
Unione professionale svizzera dell'automobile
Auto Gewerbe Verband Schweiz

Union Vaudoise des Garagistes



Les professionnels de l'automobile vous recommandent de voter en faveur de l'autonomie du Service des Automobiles et de la Navigation!

le 21 octobre, votez

OUI

www.service-des-autos-oui.ch